

Paris, le 7 décembre 2022

Communiqué de presse

Une décision ministérielle malvenue suspend le dialogue social de la branche HCR

A la demande de l'UMIH et du GNC, le ministre du travail a accepté ce jour de reporter la prochaine Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI) qui devait se tenir ce jeudi 8 décembre.

Le GNI et le SNRTC considèrent que ce report est **un très mauvais signal** pour notre secteur d'activité alors même que des travaux sont en cours depuis de longs mois pour améliorer l'attractivité de ses métiers.

Cette décision est d'autant plus incompréhensible que l'UMIH et le GNC s'étaient engagés, dans le cadre du respect du dialogue social, à présenter des propositions concrètes lors de cette CPPNI du 8 décembre, notamment concernant l'évolution de la mutuelle de la branche qui avait fait l'objet d'un accord en juin 2022 auquel les mêmes UMIH et GNC s'étaient opposés.

En renvoyant à 2 mois la tenue de cette réunion, le GNI et le SNRTC craignent la paralysie de la branche, **alors que les professionnels comme les salariés attendent des réponses claires et rapides aux questions qui se posent devant la pénurie de main d'œuvre dont souffre le secteur.**

Le GNI et le SNRTC, qui ont travaillé sur des propositions à débattre lors de cette CPPNI, sur la mutuelle, la grille de salaires, la qualité de vie au travail et notamment le traitement des coupures, **renouvellent leur volonté de voir les négociations se tenir dans les meilleurs délais. En conséquence, le GNI et le SNRTC seront présents à cette réunion.**

Il en va de l'avenir de nos entreprises et l'avenir n'attend pas !



Le GNI de l'Hôtellerie & de la Restauration

Le GNI est la seule Organisation Professionnelle indépendante au service des hôtels, cafés, restaurants, traiteurs organisateurs de réception et établissements de nuit indépendants et patrimoniaux.

Le GNI est une organisation représentative reconnue officiellement depuis sa création et encore par le Haut Conseil Du Dialogue Social le 7 juillet 2021. Le GNI rassemble près de 12 000 entreprises employant plus de 110 000 salariés.

Le SNRTC

Le Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale (SNRTC) est une organisation professionnelle représentative de la branche des Hôtels, Cafés, Restaurants (HCR). Elle fédère les chaînes structurées de la restauration à table, traiteurs, restaurateurs indépendants et franchisés sur tout le territoire. Elle défend les intérêts de la profession et l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de la restauration.

Dialogues, dynamisme, rencontres et représentation auprès des pouvoirs publics sont les maîtres mots de son action qui accompagne au quotidien plus de 2000 établissements employant près de 50 000 salariés. La composition du SNRTC reflète la diversité des professionnels de la restauration : des chaînes, dont les 9 plus grands groupes français, aux petites entreprises, tous y sont statutairement représentés.

CONTACT PRESSE

GNI - Groupement National des Indépendants

Catherine DE BRUYNE – c.debruyne@gni-hcr.fr / 06 09 67 44 47

Franck TROUET – f.trouet@gni-hcr.fr / 06 73 86 66 65